

Bamako, le 4 DEC. 2015



*Le Président*

*A*

N° 1716 /P-CS

**Monsieur le Premier président de la  
Cour de cassation de France**

***Monsieur le Premier Président,***

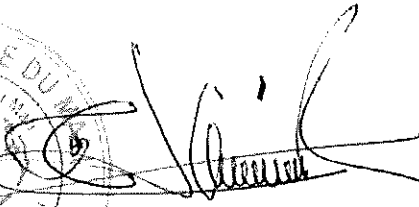
J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de solidarité que vous avez bien voulu m'adresser et voudrais vous en remercier fortement.

Vos propos témoignent de l'émotion et du sentiment de l'ensemble des magistrats et des fonctionnaires de notre Cour, j'allais dire de toute la famille judiciaire du Mali.

Nos deux Etats, à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et l'obscurantisme, payent le lourd tribut de leur engagement pour le rayonnement de la justice et la défense des droits de l'homme.

Notre combat commun pour l'avènement d'une société plus juste nous inspirera toujours et assurera la victoire de la démocratie et de l'Etat de droit sur la haine et la violence.

Je vous prie d'agréer, ***Monsieur le Premier Président,*** à l'assurance de ma très haute considération et de celle de toute la famille judiciaire du Mali.

  
**Nouhoum TAPILY**  
Chevalier de l'Ordre National